

économique. Il importe donc, par conséquent, d'établir un système douanier adéquat, raisonnable, équilibré et conforme à l'intérêt national.

Il vaut la peine de noter qu'aucun pays industriel du monde libre n'a été capable d'édifier une économie équilibrée et prospère sans établir et maintenir une politique prévoyant des droits de douane appropriés et des évaluations pour fins douanières qui soient de nature à encourager et à développer la production industrielle.

Notre politique commerciale devrait être assez souple pour permettre des ajustements de tarifs chaque fois qu'une partie disproportionnée du marché canadien est alimentée par l'exportation. Si l'on réduisait, ne fût-ce que modérément, la proportion des articles complètement ouvrés, importés au Canada, cette réduction contribuerait grandement à résoudre le problème du chômage qui inquiète tous les Canadiens.

*Nouvelles mesures nécessaires pour remédier au surcroît d'importations:*

Les droits douaniers ne peuvent résoudre que partiellement le problème qui, pour les fabricants canadiens, consiste à tenir tête à l'injuste concurrence qui leur vient des articles importés, surtout de ceux qui ont été fabriqués dans des pays où les salaires sont bas. Bien qu'elle sache gré au gouvernement canadien des mesures qu'il a déjà prises pour garder dans des limites raisonnables les importations de marchandises produites par les fabricants japonais, l'Association doute de l'efficacité de mesures qui laissent à un pays étranger le soin de contrôler volontairement ses exportations au Canada. L'inquiétude que nous causent les importations du Japon et d'autres pays à bas salaires porte sur deux points: le prix et la qualité. Alors que des importations considérables de produits de pays à bas salaires ont déjà compromis, pour un nombre de fabricants canadiens qui va sans cesse croissant, la possibilité de poursuivre leurs entreprises, bien d'autres sont virtuellement incapables de concurrencer les prix déclarés à la douane pour ces importations à bas prix. En ces circonstances difficiles, il faut que les fabricants canadiens prennent l'une ou l'autre de deux décisions également inquiétantes: dans le domaine des affaires, si un fabricant adopte pour ses produits le bas prix d'importation qui est inférieur à son prix de revient, il perd de l'argent et peut finalement être obligé d'abandonner son entreprise. Si, au contraire, il n'adopte pas les bas prix d'importation, il perd des ventes, et cela signifie certainement la perte d'emplois, un abaissement de la production et une augmentation du chômage au Canada.

Détail significatif, le Royaume-Uni et la plupart des pays européens continuent à restreindre leurs importations de produits japonais au moyen de contingents. D'après la statistique publiée par le ministère des Finances à Tokio, le total des exportations japonaises au Canada pour 1959 dépasse celui des exportations au Royaume-Uni ou à n'importe quel pays européen, par une marge significative. Les exportations du Japon dans toute l'Europe ont atteint une valeur qui n'est qu'un peu plus de trois fois supérieure à ses exportations au Canada, en dépit de l'énorme différence de population.

Nous croyons que le contrôle des importations au Canada, en n'importe quelle circonstance, devrait être laissé aux autorités canadiennes.

L'Association des manufacturiers canadiens est d'avis que, pour remédier au sérieux problème que pose actuellement le chômage, le gouvernement canadien devrait immédiatement prendre les mesures suivantes, dans le domaine tarifaire:

Chaque fois que l'importation d'un article, que les manufacturiers canadiens sont capables de produire en quantité suffisante pour alimenter entièrement le marché du pays, atteindra 10 p. 100 des besoins canadiens tels que déterminés par la plus récente statistique du B.F.S., il